


Saint Paul de Tartas

BULLETIN MUNICIPAL N° 3 – Edition 2023



Retrouvez les vidéos de présentation de la commune sur :
<https://youtu.be/slwEdnoBzFY> et <https://youtu.be/Q9Ec1eYf6s8>

Suivez-nous sur  <https://www.facebook.com/Saint-Paul-de-Tartas>
<http://www.saint-paul-de-tartas.fr>

Mot du Maire



L'année 2022 n'aura jamais aussi peu rimée avec les valeurs qu'on aime associer à notre ruralité : abondance d'un environnement nourricier et temps de la générosité.

Nous avons, au contraire, dû affronter divers désastres environnementaux, aussi bien en tant que Français qu'en tant qu'habitantes et habitants de notre commune. De plus, la guerre en Ukraine a provoqué une hausse considérable des prix de l'énergie. Après les vagues de chaleur caniculaire, les nombreux feux de forêt qui se sont déclarés partout en France et auxquels il faudra nous préparer demain, nous avons dû gérer de grosses problématiques d'alimentation en eau potable. Les institutions scientifiques ne cessent de nous le répéter : pour éviter que la situation n'empire, nous devons, en tant que citoyens, faire des efforts. Heureusement, vos élus n'ont pas attendus pour prendre des décisions fortes et indispensables, concernant notamment le renouvellement des réseaux d'eau, demain chaque litre d'eau sera compté, et concernant le renouvellement de l'éclairage public afin de limiter la consommation énergétique.

Ce bulletin retrace tout cela. J'adresse toutes mes condoléances aux familles endeuillées et leur apporte notre soutien. Tous les foyers ont subi un impact dans leurs revenus à cause de l'inflation. La commune a pris en compte cette donnée, notamment en faisant le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition, comme ce fut aussi le choix des élus en 2020 et en 2021.

L'année qui s'est écoulée a permis à la commune de voir sortir de terre plusieurs projets dans le souci d'investir pour demain et de tenir nos promesses de campagne.

Ainsi les travaux au cimetière sont terminés et à l'aménagement paysager à la hauteur de nos espérances, l'ancienne poste a vu l'installation du magazine Top Vélo, les travaux de renouvellement des réseaux d'eau sur les villages de La Fagette, La Villette, Fourmagne, le Chaussadis jusqu'à l'entrée des Uffernets nous permettent de disposer d'un réseau facile d'entretien mais surtout d'un réseau non fuyard. Ces travaux en génie civil nous ont aussi permis d'enfouir les réseaux secs et de renouveler l'éclairage public. Les plaques de rue pour l'adressage ont aussi été posées et plusieurs chemins ont été repris aux Uffernets et à La Fagette. Cette année pas un secteur de la commune n'a été oublié par les travaux et surtout par des travaux structurants pour l'avenir. Nous avons également dû mener une déclaration d'utilité publique

afin de passer des canalisations d'eau dans des parcelles privées, car les propriétaires ne souhaitaient pas autoriser la commune à optimiser le réseau d'eau pour le village des Uffernets. La servitude publique a été obtenue en janvier 2023, il est dommage de constater que parmi ces propriétaires qui ne comprennent pas l'utilité publique certains ont été maire de la commune, d'autre proche d'élu.

Chères habitantes, chers habitants, vous le verrez au fil des pages, si toutes ces actions sont possibles c'est grâce à la mobilisation de nos partenaires financiers qui nous accordent des subventions dans le cadre de leurs programmes (Etat, Département, Région, Agence de l'eau, Fonds européens LEADER – GAL Pays du Velay...), à la détermination des membres de l'équipe municipale « au service des habitants de la commune » pour aller chercher le meilleur pour notre commune et à la bonne volonté de tous ceux qui s'investissent pour St Paul.

Le bénévolat a représenté plus de 2000 h. de travail cette année. Ce bénévolat est indispensable afin de pouvoir faire plus avec moins, de pouvoir proposer des services en contenant nos dépenses.

Qu'ils soient élus ou bénévoles, ils œuvrent au service des habitants et se sont mobilisés tout au long de l'année pour que notre commune soit entretenue, vivante et dynamique. Qu'ils se voient ici sincèrement remerciés.

Cet engagement citoyen et leur motivation nous a notamment permis d'obtenir pour 3 ans le label « Village citoyen » en juin 2022. Un label qui récompense les communes qui s'engagent en faveur de la transparence dans les actions publiques et qui proposent des actions citoyennes. De plus, afin de fluidifier les échanges avec la population, la municipalité a fait le choix d'adhérer au service Illiwap, cette application gratuite que vous pouvez télécharger simplement vous informe des actualités de la commune et vous permet de nous signaler des dysfonctionnements locaux, il permet aussi de vous interroger via des sondages.

Vous pouvez compter sur le dévouement de notre équipe et de nos agents qui se tiennent à votre service !!

Vive St Paul !!

Vie Municipale

Marie-Laure Mugnier, Maire

-Membre de droit de toutes les commissions communales

-Vice-Présidente à la Communauté de Communes Pays Cayres-Pradelles

-Conseillère Départementale Velay Volcanique

Laetitia Valette, 1^{ère} adjointe en charge de l'urbanisme

-Membre de la Commission des Finances

- Membre de la Commission bâtiments et urbanisme

-Elue au conseil communautaire Pays Cayres-Pradelles, conseillère à l'enfance jeunesse

Nicole Enjolras, 2^e adjointe en charge de la vie sociale

-Membre de la Commission des Finances

-Membre de la Commission Affaires Sociales

-Déléguée au Syndicat Mixte du Haut Allier

-Membre à la communauté de communes de la commission services à la population, culture, tourisme et sport et à l'enfance jeunesse

Michel Gerenton, 3^e adjoint en charge des travaux

-Membre de la commission eau, voirie, agriculture

-Membre de la Commission bâtiments et urbanisme

Martine Audiard

- Membre de la Commission Affaires Sociales

Eric Chanial

- Membre de la commission eau, voirie, agriculture

- Membre de la Commission Affaires Sociales

- Membre de la Commission bâtiments et urbanisme

- Membre à la communauté de communes de la commission aménagement du territoire et employés communaux

Claude Faucher

- Membre de la commission des Finances

- Membre de la commission eau, voirie, agriculture

-Membre à la communauté de communes de la commission Finances

Bernard Jallat, Conseiller délégué au Patrimoine de la commune

- Membre de la commission des Finances

- Membre de la commission eau, voirie, agriculture

- Membre de la Commission bâtiments et urbanisme

- Membre à la communauté de communes de la commission aménagement du territoire, environnement et urbanisme

Nicolas Laurent, Conseiller délégué aux villages

- Membre de la commission eau, voirie, agriculture

- Membre de la Commission Affaires Sociales

- Membre de la Commission bâtiments et urbanisme

Georges Madinier, démissionnaire

Sabrina Hammoudi, démissionnaire

Etat Civil

✓ Naissance

Néant

✓ Mariage

Néant

✓ Défunts de l'année 2022 et transcriptions des décès

Nous adressons nos sincères condoléances à la famille et aux proches de :

-Denis Roux, décédé le 7 mars 2022

-Roger Teyssier, décédé le 2 avril 2022

-Jules Durand, décédé le 6 mai 2022

-Paulette Leyre, décédée le 9 juillet 2022

-Baptiste Guérin, décédé le 28 décembre 2022

Personnel communal



Grégory Tosanic en poste depuis le 1^{er} septembre 2021 aux services techniques et Yoan Gondol en poste depuis juin 2020 au secrétariat.

Tranquillité vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de le surveiller. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie. Pour bénéficier de ce service, vous devez vous rendre au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre domicile au moins 2 jours avant votre départ.

Vos services

Secrétariat de Mairie

Ouvert au public les mardis & jeudis : 14h – 17h30
39 Route du Monastier – 43420 Saint Paul De Tartas
Tél : 04-71-00-81-44 @ : stpauldetartas@gmail.com
N'hésitez pas à vous connecter sur notre site internet pour l'actualité de la commune
<https://www.facebook.com/Saint-Paul-de-Tartas>
<http://www.saint-paul-de-tartas.fr>
<https://station.illiwap.com/fr/public/43215>

Eglise

L'église est ouverte et fermée par Mme Soulier Bernadette qui effectue cette tâche bénévolement chaque jour. Elle est chauffée les jours de messe grâce à l'intervention bénévole de M. Roger Soulier. Merci à eux pour leur dévouement.

Tarifs de location Salles Communales

Salle des fêtes place de l'église	
Résident commune	120 €
Résident extérieur	180 €
Caution	200 €
Salle des fêtes Uffernets	
Résident commune	80 €
Résident extérieur	120 €
Caution	200 €

Réservation en mairie

A Savoir : - A l'occasion des 18 ou 20 ans de nos jeunes, la commune offre la location de la salle.
- Mise à disposition de vaisselle pour les habitants.

Pain

L'ami de pain de Salettes dessert une partie de la commune les Lundis, Mercredis et Vendredis à 10h45 sur la place. Un dépôt de pain sur réservation est ouvert à la Boucherie la Régordane aux Uffernets les mardis et vendredis.

Service de garde - Santé

Médecin : Un seul numéro pour la Haute-Loire : tél. 04.71.04.33.33. En cas de risque vital ou d'urgence médicale : composer le 15

Pharmacies : Secteur de Landos, Pradelles, Costaros, Solignac-sur-Loire, Loudes, Bains.

La garde débute le vendredi à 19 heures pour se terminer le vendredi suivant à 8 heures

-Pharmacie de la Verdette Pradelles : Tél. 04.71.00.80.03

-Pharmacie Bardot de Landos : Tél. 04.71.08.20.20

-Pharmacie Poirier de Costaros : Tél. 04.71.57.16.48

-Pharmacie Verchère-Cauvin de Solignac-sur-Loire : Tél. 04.71.03.13.18

-Pharmacie Force de Loudes : Tél. 04.71.08.60.17

-Pharmacie Boyer de Bains : Tél. 04.71.57.51.68

Dentiste : De 9 heures à 12 heures, dimanche et jours fériés, composer le 15

Centre Hospitalier Emile Roux : Tél. 04.71.04.32.10

Centre Hospitalier Sainte-Marie : Tél. 04.71.07.55.55

Clinique Bon Secours : Tél. 08.26.46.43.10

Infirmiers :

-Cabinet Infirmier Soulier-Cubizolle 1 place du foirail 43420 Pradelles : 06.66.63.54.75

-Cabinet Infirmier Peyron Solange le bourg 43340 Landos : 04.71.08.26.65

-Centre de soins le bourg 43490 Costaros : 04.71.57.18.73

Kinésithérapeutes et Ostéopathes :

-Diet Thierry rue basse 43420 Pradelles

-Hocquet Philippe et Emmanuelle Brié La chapelle 43490 Costaros : 04.71.57.18.92

-Diet Thierry Jean-Pierre Le rouchas 43490 Costaros : 04.71.57.19.30

-Thyebault Pierre-Yves place de l'église 43490 Costaros : 06.59.84.19.31

Assistante sociale : consultation sur rendez-vous au local social de Landos le mardi matin : Mme ALIX Gaëlle : 04.71.07.41.80

Taxis :

Taxis Pradelles : Tél.04.71.00.87.84

Eyraud Landos : Tél.04.71.08.20.01

Gendarmerie et Police : Composez le 17

Déchetterie de Landos

Horaires d'ouverture 🕒

Horaires d'hiver (de novembre à mars inclus)			Horaires d'été (d'avril à octobre inclus)		
	Matin	Après midi		Matin	Après-midi
Lundi		14h -17h	Lundi		14h -18h
Mardi			Mardi	9h - 12h	
Mercredi		14h -17h	Mercredi		14h -18h
Jeudi			Jeudi		
Vendredi		14h -17h	Vendredi		14h -18h
Samedi		14h -17h	Samedi	9h - 12h	14h -18h

Fermée les jeudis, dimanches et les jours fériés

Localisation 📍

Déchetterie de Landos
Zone artisanale - 43340 LANDOS
Tél : 04 71 08 29 63

ENVIRONNEMENT ET TRI SELECTIF

Rappel depuis le 1er septembre les consignes de tri se sont simplifiées. « Tous les emballages se trient, tous les papiers se recyclent ».

1 C'EST UN EMBALLAGE OU UN PAPIER? DANS LE BAC DETRI

2 INUTILE DE LAVER L'EMBALLAGE IL SUFFIT DE BIEN LE VIDER

3 DÉPOSEZ VOS EMBALLAGES SÉPARÉS LES UNS DES AUTRES DANS LE BAC ET SANS SAC

À TRIER TOUS LES PAPIERS
Journaux et magazines, Prospectus et catalogues, Courriers, enveloppes et autres papiers

À TRIER TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON
Emballages en plastique, Emballages en papier et carton, Emballages en métal

À TRIER TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE
Bouteilles en verre, Pots, bocaux et flacons en verre

À JETER
Ordures ménagères, Objets en plastique, Vaisselle cassée, Tissus sanitaires

Des nouveautés arrivent au printemps 2023 :

Votre bac de tri se rapproche...

A partir du 1er mai 2023 la collecte des recyclables (hors verre) se fera via des bacs collectifs « jaunes » qui seront installés à proximité des bacs pour la collecte des ordures ménagères. Vous pourrez déposer dans ces bacs tous vos emballages ainsi que vos papiers. Il ne restera sur les points d'apports volontaires que la colonne pour la collecte du verre. Besoin d'un complément d'information ? Contactez la Communauté de Communes par mail à contact@ccpcp.fr ou au 04-71-57-88-00.

TRIONS tous les emballages et papiers

À TRIER TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, CARTON ET LES PAPIERS
Papiers, emballages en papier et carton, Emballages en plastique, Emballages en métal

À JETER
Ordures ménagères, Objets en plastique, Vaisselle cassée

À TRIER TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE
Bouteilles en verre, Pots, bocaux et flacons en verre

BIBLIOTHEQUES

Catalogue en ligne : <https://ccpcp.bibli.fr/>

-Les Amis du Livre le bourg 43340 Landos : Mardi de 9h à 12h & Samedi de 10h à 12h Tél : 04.71.08.29.41

-La bibliothèque de Barges est ouverte : les mercredis de 9h30 à 11h30. Prêt de livres. Coordonnées : 04.71.08.29.70. ou bibbarges@sfr.fr

-La bibliothèque de Pradelles est ouverte : les jeudis de 14 heures à 17 heures. Coordonnées : 04.71.00.03.72 / biblipradelles@gmail.com

-La bibliothèque de Costaros est ouverte : les mardis de 16h30 à 17h30 (17h30 à 18h30 en juillet et août) et les samedis de 10 heures à 11 heures. Coordonnées : 04.71.57.16.61.

SERVICE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Communauté de Communes Cayres-Pradelles

Le Bourg 43490 Costaros

Tél : 04.71.57.88.00 - Mail : contact@ccpcp.fr

Horaires : Du lundi au vendredi 9h à 12h / 14h à 16h

ENFANCE ET PETITE ENFANCE

Relais Petite Enfance : service gratuit qui s'adresse aux parents et futurs parents, aux assistantes maternelles agréées gardes d'enfants à domicile ainsi qu'aux enfants de 0 à 6 ans.

N'hésitez pas à contacter l'animatrice responsable du relais au 04.71.57.88.00 ou par mail : rpe@ccpcp.fr

Micro Crèche «Le Devès Enchanté » : 8 rue de la chapelle 43490 Costaros

Tél. 04.71.00.52.81 Mail : microcreche@ccpcp.fr

La micro crèche située à Costaros a ouvert ses portes en décembre 2019, elle se tient à la disposition des parents pour tout renseignements.

Centre de Loisirs : Le centre de loisirs alterne entre Cayres et Landos selon les vacances.


FRANCE SERVICE

Les antennes France Services de Cayres, Costaros, Landos sont ouvertes à tous, sans rendez-vous, elles permettent aux habitants d'accéder aux principaux organismes de services publics. Tel. **06.98.26.70.79** ou par courriel : pays-de-cayres-pradelles@france-services.gouv.fr

France services

Conseiller au numérique

Recruté par la communauté de communes du Pays de Cayres-Pradelles, il aide les personnes pour lesquelles le numérique n'est pas une évidence.

Suivez-nous sur  <https://www.facebook.com/Saint-Paul-de-Tartas>
<http://www.saint-paul-de-tartas.fr>

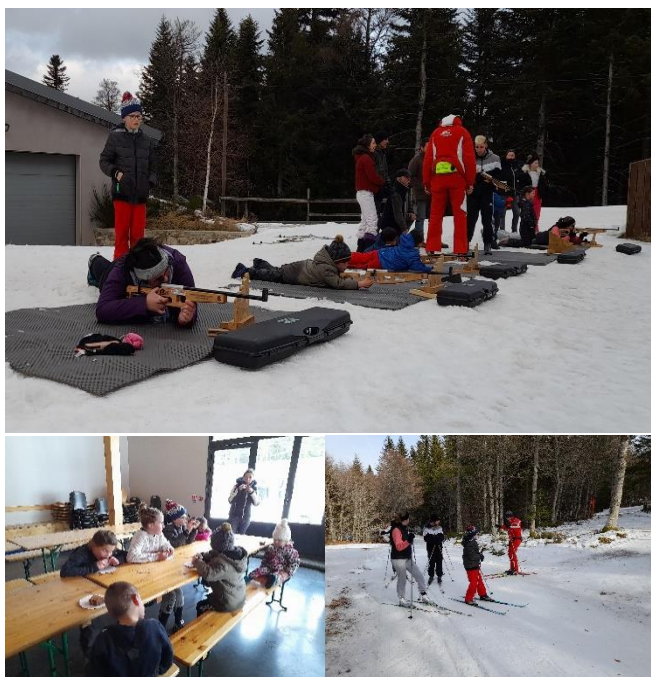
Vie Sociale 2022

- ✓ Action « bénévolage » – réhabilitation de l'ancienne poste



Le 2 février dernier à l'appel de la municipalité, un groupe de bénévoles se sont retrouvés pour peindre les murs de l'ancienne poste au bourg et poser le parquet flottant dans les chambres de l'appartement et le rdc du local Top Vélo.

- ✓ Découverte du ski de fond et du biathlon le 14 février 2022



Dans le cadre de la convention renégociée avec la Montagne Ardéchoise, les habitants de St Paul ont pu bénéficier d'une demi-journée de découverte du ski de fond et du biathlon à la Chavade. L'après-midi s'est terminé avec un bon chocolat chaud.

- ✓ Comité consultatif des bois – St Paul



Le 21 mars les membres du comité consultatif se sont retrouvés en forêt de Montchamp pour attribuer une coupe de bois aux affouagistes de la section de St Paul. Cette coupe en forêt de Montchamp a été attribuée début avril, s'en est suivi une seconde en forêt de Tartas attribuée début septembre 2022.

- ✓ Land Art 16-17-18 avril 2022

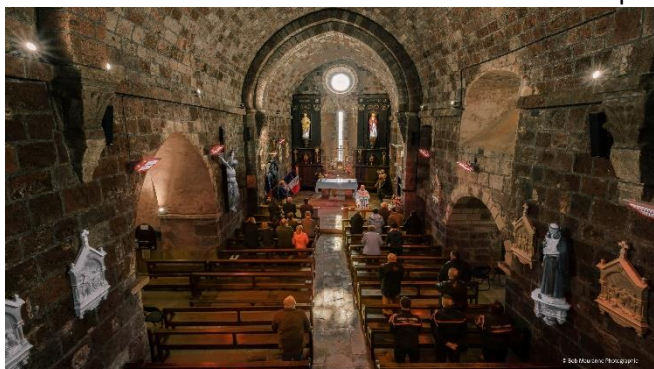


La commune a souhaité la co-construction d'une œuvre de Land Art sur la place Zacatin. L'œuvre a été construite avec l'artiste Jérôme Leyre, installé à Solignac-sur-Loire et les habitants de la commune. Ce sont plus de 600 planches qui ont été assemblées. L'occasion d'organiser dans le même temps un « Ramène ta pâte » et de partager avec les participants un repas partagé.

✓ Commémoration 8 mai

La commémoration du 8 mai a eu lieu au monument aux morts de St Paul en présence des Maires de Pradelles et St Etienne du Vigan juste après la messe donnée pour les anciens combattants.

L'occasion de se souvenir de la victoire de 1945 et de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.



✓ Visite de l'église en mai 22



Le Pays d'Art et d'Histoire a organisé une visite guidée de l'église de St Paul de Tartas. Maryline Avon a pu présenter l'origine et la construction de l'église à une vingtaine de personnes ainsi que le mobilier présent dans l'église.

✓ VTT 14 mai 2022 à Bauzon et atelier la tête dans les arbres



Dans le cadre de la convention avec la Montagne Ardéchoise, les habitants de St Paul ont pu se retrouver le 14 mai pour découvrir le VTT électrique, accompagnés d'un moniteur de moyenne montagne, une belle balade dans les bois était proposée encadrée par Thierry ARMAND accompagnateur de moyenne montagne. Dans le même temps les plus petits pouvaient bénéficier d'un atelier « la tête dans les arbres » organisé par le syndicat mixte de la montagne Ardéchoise qui a permis d'apprendre à grimper dans les arbres.

✓ Distribution des N° de rue



Les élus ont profité des élections du printemps pour distribuer les numéros de rue. Ces derniers sont en lave émaillée, un choix assumé par la municipalité de faire travailler l'artisanat et de se différencier avec un visuel qualitatif et durable.

✓ Conférence 21 mai



✓ Loto St Paul en fête le 22 mai



Le 22 mai, l'association St Paul en fête a organisé son traditionnel loto. Merci aux bénévoles qui se sont mobilisés pour cette belle après-midi.

✓ Fêtes des mères : dimanche 5 juin 2022

A l'occasion de la fête des mères et afin d'inciter au fleurissement des villages, le conseil municipal a fait perdurer la tradition en offrant à chaque maman un géranium à la sortie de la messe. Ce fut l'occasion de se retrouver autour d'un temps convivial.

✓ APPMA - Fête de la pêche – 3 juin

L'APPMA du Pont de Chadron nous a fait le plaisir d'organiser sa fête de la pêche au plan d'eau le samedi 3 juin. Les pompiers étaient également présents afin de sensibiliser le public aux gestes qui sauvent. Merci aux bénévoles de l'association pour cette belle mobilisation.



✓ Assemblée générale ADMR Pradelles juin



La municipalité était invitée à l'AG de l'ADMR Pradelles en juin. La commune apporte, en effet, une subvention à l'association afin de saluer l'engagement des bénévoles et de leurs agents dans leurs actions en faveur du maintien à domicile de nos personnes âgées.

✓ Fête de la musique le 18 juin



Samedi 18 juin, Sandra Toulouze, nouvelle habitante de La Villette, nous a fait le plaisir d'organiser la fête de la musique sur la place du bourg. Ainsi, elle et son compagnon ont chanté à l'occasion de la fête de la musique dans une ambiance conviviale. Une restauration rapide ayant été mise en place également.

✓ Remise des Top Vélo Awards - Prix organisé par Top Vélo en juin au Régina au Puy



En présence de Jany Longo, la municipalité était présente aux coté de Top Vélo pour la remise des Top Vélo Awards.

✓ Obtention du label Village citoyen



Les 15 membres du Comité Ethique, sous la présidence de Patrick Norynberg ont décerné le titre de « Ville et Village Citoyen » à 26 communes dont Saint Paul de Tartas qui figure parmi les communes ayant le moins d'habitants. L'attribution du label est décidée par le Comité Ethique de l'association Empreintes Citoyennes, après évaluation de la démarche de la commune en faveur de la participation, l'implication et l'engagement des citoyens. 117 villages et villes avaient déposé leur dossier.

✓ Petite mythologie des sources



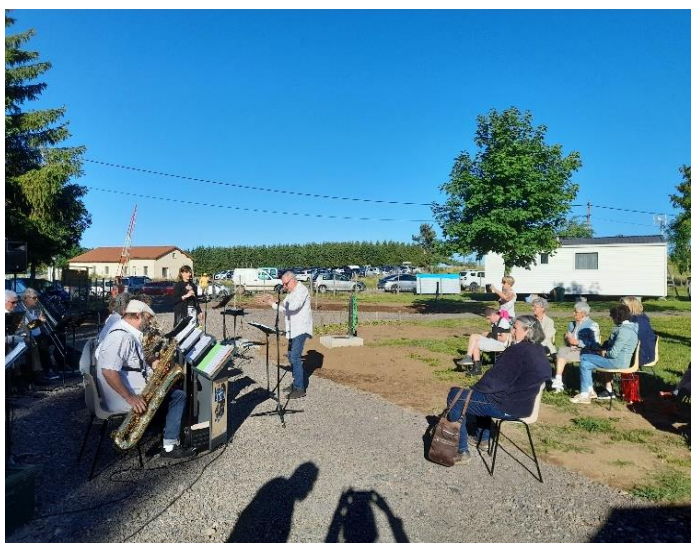
Dans le cadre d'un projet culturel mené par la communauté de communes Pays Cayres-Pradelles une œuvre de Juliette Bentahar a été installée sur le chemin du Stevenson. N'hésitez pas à aller la découvrir.

✓ Inauguration du camping – 1 juillet



En présence de M. Duplomb Laurent, sénateur, de M. Boyer Jean-Marc représentant du sénateur Olivier Cigolotti, de Mme Laëticia Hugon-Hilaire, conseillère Régionale, de M. Rémi Barbe, conseiller départemental, des nombreux maires du canton du Velay Volcanique, des élus du conseil municipal de St Paul de Tartas et des habitants de la commune, le premier juillet en fin de journée avait lieu l'inauguration du camping.

Après les travaux engagés en 2021 au camping avec la reprise intégrale des réseaux extérieurs réalisés par les bénévoles de la commune et la reprise intégrale du bâtiment par des entreprises locales avec un plan de financement allant jusqu'à 80% de subventions, il était important pour l'équipe municipale d'inaugurer cet équipement avant son ouverture, de remercier les bénévoles ainsi que les financeurs (Etat et Région Auvergne-Rhône Alpes). Cet équipement est aujourd'hui entretenu, il donne de l'attractivité touristique à la commune et génère également des recettes sur le budget de la commune.



✓ Fête votive

Concours de pêche

L'AAPPMA organisait le samedi 2 juillet au matin, le traditionnel concours de pêche des enfants. Comme chaque année le succès est au rendez-vous. Merci aux bénévoles pour leur investissement.



Marché de producteurs, concours de pétanque, manèges et Guinguette à Eugène



Le samedi après-midi était marqué, par diverses activités : les traditionnels manèges, le concours de pétanque organisé par St Paul en Fête, le marché de producteurs organisé par l'Amicale du Mont Tartas et la fameuse Guinguette à Eugène.

Plusieurs produits locaux étaient exposés pour vous régaler : Bière, fromages, œufs de cailles, confitures, vin, glaces et yaourts fermiers, lentilles, pain d'épices. Eugène crieur public a animé l'après-midi en déployant sur la place du village un espace coloré et récréatif où chacun pouvait s'installer et échanger avec Eugène.

Bal en plein air le samedi soir

Le Tartas Team a animé le bal en plein air organisé par St Paul en Fête pour le plus grand bonheur des jeunes et moins jeunes. Ce moment fut très apprécié.

Dimanche 3 juillet matin : Messe, vente de pain cuit au feu de bois le dimanche matin – ASDV et exposition de vieilles voitures

Le dimanche après la messe avait lieu la vente du pain cuit au four de St Paul. La cuisson des pains et la vente était organisée par l'Association Solidaire des Villages.

Le four a été mis en chauffe méticuleusement durant une semaine grâce au bénévolat d'un habitant du bourg et des membres de l'Association Solidaire des Villages.

Bernard Jallat a organisé une exposition de vieilles voitures le dimanche sur les places du village.

Le concours de pétanque le dimanche après-midi

Dimanche après-midi, les amateurs de boules ont pu s'adonner à leur sport. Le concours était organisé par le Bar-Restaurant Graille.

Feux d'artifices et manèges le dimanche soir

Les festivités se sont clôturées par les manèges, la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice, tiré du plan d'eau de Saint Paul.



✓ Amicale du Mont Tartas le 30 juillet

L'amicale du Mont Tartas proposait une journée randonnée au Mont Tartas a ses adhérents le 30 juillet, suivi d'un repas et d'un concert de piano par Fabrice Eurlly. Une vidéo réalisée par M. Sigaud a immortalisé ces moments : <https://youtu.be/BpD1pjby4Zs>



✓ Vie de Village le 30 juillet au soir

Samedi 30 juillet, les habitants de la commune ont pu se retrouver sur la place de l'église.



220 personnes ont assisté à la découverte d'une sélection de clichés réalisés entre janvier et juillet 2022 (350 photos). Il s'agissait cette fois, en immersion, de saisir des tranches de vies individuelles ou collectives (en forêt, lors des élections, à la scierie, au jardin, lors des inaugurations, de réunions publiques, de la fête votive...). On a ainsi pu découvrir la richesse et la diversité de la vie quotidienne des habitants de Saint-Paul qu'ils soient jeunes, actifs ou retraités, résidents permanents ou temporaires. Dans un espace sonore quadraphonique, on pouvait, en habillage sonore, entendre les voix de certains, au bar, à la pétanque, au jardin... la projection d'images fixes se regardant presque comme un film, chaque cliché racontant sa propre histoire, l'ensemble racontant une histoire commune. Merci à Bob Mauranne pour la qualité de son travail !! Ce fut un doux moment de partage.

✓ Samedi 6 aout : saucisses-lentilles





Samedi 6 août marquait le retour des saucisses-lentilles au village des Uffernets.

Les amis des Uffernets ont ressorti les barnums, les tables et bancs pour le plus grand plaisir des personnes qui se retrouvaient le soir pur partager les traditionnelles saucisses-lentilles. Merci aux bénévoles qui ont mis tout en œuvre pour que la fête soit réussie.

✓ Bénévillage pose d'un barbecue au camping après don le 28 août



M. Patrick Flachet a fait don à la commune d'un barbecue en briques. Ce dernier a donc été installé au camping pour compléter les aménagements. Un grand


MERCI à M. Flachet pour ce don original et merci aux bénévoles qui l'ont installé.



✓ Projection film « BRAVES » - 17 août



Le 17 août en soirée avait lieu à la salle des fêtes du bourg la projection du film « Braves ». À la réalisation, Titouan Monnier et Marina Golenko ; les images sont de Pierre Vasseur et le son de Hugo Monnier. Ces jeunes originaires de la commune présentaient leur moyen-métrage de 35 minutes dans lequel un commando de soldats vit sa première mission pour délivrer des otages sur la côte somalienne. Le tournage pour l'entraînement du commando a eu lieu à Saint-Paul-de-Tartas et le débarquement sur la plage de Carcans, à côté de Bordeaux. Ces jeunes ont pu nous présenter comment ils ont mené à bien ce projet, leurs galères, allant du vol de matériel à une alerte antiterroriste déclenchée par leur tournage.

Suivez-nous sur  <https://www.facebook.com/Saint-Paul-de-Tartas>
<http://www.saint-paul-de-tartas.fr>

✓ Randonnée au Mont Tartas le 23 août



Le 23 août avait lieu sur la commune une randonnée au Mont Tartas organisée par la communauté de communes Pays Cayres Pradelles. C'est une vingtaine de personnes qui ont profité des lectures de paysages, des explications sur la faune et la flore ainsi que de l'apéritif organisé par le guide de moyenne montagne qui a accompagné le groupe.

Le four de St Paul a été rallumé pour la fête du 15 août de Pradelles. Ce fut l'occasion de faire cuire le pain vendu à la sortie de la messe de Pradelles.

Ce fut aussi l'occasion de faire découvrir à nos jeunes bénévoles la cuisson au feu de bois. Après avoir préparé leur pizza et tartes, elles furent cuites dans le four.

✓ Bénévillages – 10 septembre chemin de Montbel



Samedi 10 septembre les habitants de Montbel, aux côtés de l'employeur municipal ont pris les râteaux et les pelles pour apporter des améliorations au chemin de Montbel à travers une journée de bénévolat.

✓ Conférence Gestion des émotions le 17/09



Samedi 17 septembre, Mme Couturier a animé une conférence sur la gestion des émotions chez les enfants. Mme Couturier est formée en éducation positive elle a ainsi pu présenter aux parents présents comment les enfants vivent les

expériences, les interprètent, se créent une croyance et que leurs comportements découlent de tous ces éléments.

✓ Sortie VTT pour la journée citoyenne du 15/10

Le 15 octobre dernier, les habitants de la commune se sont retrouvés pour une journée VTT. Emmené par Thierry Armand, guide de moyenne montagne à la montagne ardéchoise dans le cadre de la convention entre la commune et le SMA. Cette sortie vise à créer du lien entre les habitants, elle s'est déroulée le jour de la journée citoyenne. Cette initiative est ouverte à tous les habitants de la commune.



✓ Visite de Gérard HOLTZ dans la commune le 19 octobre



Mercredi 19 octobre, Gérard Holtz, grand journaliste sportif, nous a fait l'honneur de venir découvrir la commune de Saint Paul de Tartas où est installé le magazine Top Vélo# depuis le mois de mai 2022. Après un repas copieux chez Mme Graille, il s'est prêté à une séance de cyclisme avec les jeunes du Velay club sur nos routes altiligériennes avec le Directeur Général de Campagnolo France, Éric Foury.

Merci à M. Lombardo d'avoir organisé cette belle journée, à Eric Foury pour sa venue amicale et à Gérard pour sa grande gentillesse. A très vite à St Paul !!

✓ Commémoration du 11 novembre

La cérémonie du 11 Novembre s'est déroulée à Saint Etienne du Vigan à 11 heures. Une gerbe a été déposée devant le monument aux morts.



✓ Anniversaire Top Vélo



L'équipe municipale était présente lundi 28 novembre à Paris pour les 25 ans de Top Vélo !! Ce fut l'occasion de rappeler que c'est un honneur pour la collectivité que d'avoir le siège de Top Vélo sur la commune. L'occasion également de rencontrer de grands champions comme Mario Cipollini ou des créateurs, producteurs et distributeurs des composants haut de gamme destinés aux vélos avec qui travaille Top Vélo.

✓ Repas des aînés le dimanche 4 décembre



Après deux ans d'interruption, le repas des aînés de la commune se tenait à l'auberge les portes des Légendes à Pradelles.

✓ Atelier de Noël – 10 décembre



Les jeunes de la commune se sont retrouvés samedi 10 décembre pour fabriquer des lutins de Noël. Cet atelier conçu par l'association autour de Vielprat a permis de proposer un atelier adapté à tous les âges avec des groupes par niveau. Merci aux bénévoles de l'association qui se sont pliés en quatre pour que chacun trouve sa place dans une bonne ambiance de Noël.

✓ Décoration de Noël

Comme l'an dernier, les arbres furent coupés et mis à disposition des habitants devant la salle polyvalente du bourg. Un arbre a été décoré par les habitants du bourg.



Travaux sur la commune

- ✓ Entretien du bâti communal : rénovation des rampes d'accessibilité à la salle polyvalente et à la mairie



Les rampes d'accessibilité de la salle polyvalente et de la mairie ont été reprises en fer forgé par l'entreprise Métal Burlant située à Barges.



- ✓ Entretien du bâti communal : rénovation de l'ancienne poste au bourg : Installation de Magazine Top Vélo à St Paul

L'ancienne poste libérée par sa locataire à l'automne 2021 a fait l'objet de rénovations. Avant :





Après :



Top vélo cherchait en décembre 2021 un lieu pour installer ses bureaux. Ainsi, la commune a pu proposer au magazine spécialisé dans le vélo, un local isolé et rénové en RDC pour installer les bureaux et à l'étage un appartement avec 3 chambres, cuisine-Salon, SDB.

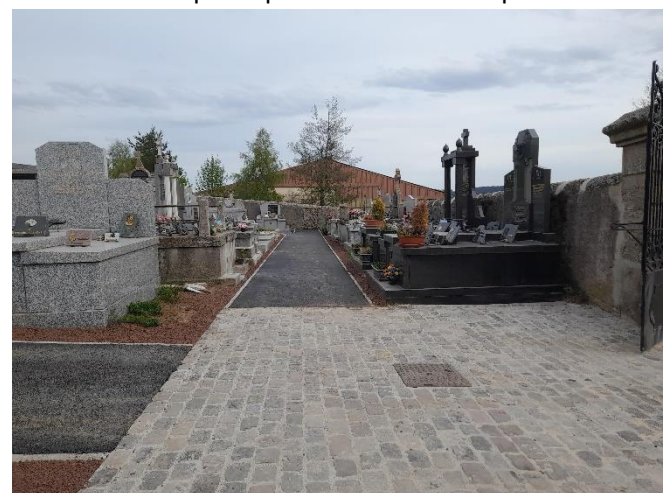
✓ Amélioration des conditions de vie des habitants –Travaux au cimetière : un lieu de recueillement qui respecte pour les familles

Les travaux au cimetière se sont poursuivis au premier trimestre 2022 avec les entreprises SOVETRA – BROCTR. Ces travaux ont été financés à 50% par l'Etat et le département de la Haute-Loire via le fonds 199.

Le cimetière en cours de travaux début 2022 :



Ces travaux faisaient partis des engagements pris par l'équipe municipale pour garantir un lieu de recueillement qui respecte les familles. Après travaux :





- ✓ Amélioration des conditions de vie des habitants : reprise des chemins Chapirolle, Pierrefouilli, le Piquet, La Régordane

L'entreprise Massebeuf TP de Barges est intervenue pour rénover les chemins de Chapirolles et Pierrefouilli. Le chemin du Piquet a été rénové par RTE lors du renouvellement des pylônes électriques. Le chemin de la Régordane a été rénové par Eyraud lors du renouvellement des canalisations depuis le captage des Uffernets.



- ✓ Amélioration des conditions de vie des habitants : campagne printanière de réparation des voiries communale

Patrick Flachet, bénévole dévoué, et l'agent municipal ont mené une campagne de réparation des voiries communales en juin 2022 :



Enfin, afin de coller aux attentes actuelles, la commune a installé un columbarium :



- ✓ Amélioration des conditions de vie des habitants : renouvellement des convecteurs de l'église



Plusieurs convecteurs étaient devenus hors d'usage, l'ensemble des convecteurs ont donc été remplacés afin de permettre un chauffage rapide de l'église lorsque cela est nécessaire.

- ✓ Accueil touristique : finalisation des pistes au camping



Fin juin, l'agent municipal et les bénévoles de la commune ont repris les voies circulables du camping. Un géotextile a ainsi été installé afin d'éviter la repousse des mauvaises herbes puis une grave a été appliquée et compactée en régie communale.

- ✓ Aménagement des villages : rénovation des réseaux d'eau potable et enfouissement des réseaux secs à la Fagette

Les travaux de rénovation du réseau d'eau potable et l'enfouissement des réseaux secs au village de la Fagette ont été réalisés dès le mois de juin 2022 par l'entreprise EYRAUD. Ces travaux ont été possibles grâce aux financements du plan France relance et du Département de la Haute-Loire.



L'ensemble des branchements ont été repris en limite de propriété. Ces travaux importants, depuis le réservoir, permettront de ne plus avoir de fuites sur le réseau d'eau de la Fagette et de renouveler l'ensemble de l'éclairage public avec des LED, moins énergivore, cela fait aussi parti des engagements de la commune pour la transition énergétique.



- ✓ Aménagement des villages : rénovation des réseaux d'eau potable et enfouissement des réseaux secs à la Villette

En juin 2022, l'entreprise Faurie a débuté du côté de la Villette la pose de la nouvelle canalisation allant du centralisateur de la Villette au réservoir de la Villette. Ensuite les branchements individuels ont été repris chez les usagers durant l'été 2022. **Ces travaux ont été possibles grâce aux financements du plan France relance et du Département de la Haute-Loire.**



Là aussi ces travaux permettent de reprendre complètement l'éclairage public, **cela a été possible avec l'aide du GAL du Velay qui gère les fonds européen LEADER**, ainsi la commune disposera d'un parc lumineux complètement renouvelé en lampes LED ce qui permettra de faire des économies d'énergies.

- ✓ Amélioration des conditions de vie : reprise du chemin menant au Mont joie aux Uffernets par RTE

Dans le cadre des travaux menés par le Réseau de Transport Électricité (RTE) pour rénover les pylônes électriques, le chemin menant au mont joie aux Uffernets a été repris en partie.



- ✓ Amélioration des conditions de vie des habitants : installation des plaques de rue



Cet été l'agent municipal accompagné des élus des villages ont installé les plaques de rue des villages.

- ✓ Aménagement des villages : création d'une plateforme poubelles ordures ménagères et colonnes de tri au bourg



Cet été l'agent municipal et quelques bénévoles ont réalisé les plateformes pour installer les colonnes de tri et poubelles à côté du garage municipal, cela a ainsi permis de déménager les poubelles qui étaient à côté de l'école afin d'y installer l'abribus.

- ✓ Amélioration des conditions de vie des habitants : installation d'un abribus par la Région



La Région Auvergne-Rhône-Alpes nous a offert un abribus. Les élus municipaux s'étaient

positionnés pour bénéficier du modèle Rondino qui correspond plus à notre caractère montagnard. Ce solide abribus a été installé à la place des colonnes de tri installées place Victor Pagès.

✓ **Entretien du bâti – réparation bénévole du préau de l'école**



Depuis plusieurs années le préau de l'école du bourg était en train de tomber. Cet été 2022, Bernard Jallat accompagné de quelques bénévoles et de l'agent communal ont vidé le préau et ont enlevé la travée de tuiles qui tombaient.

✓ **Aménagement des villages : rénovation des réseaux d'eau potable et enfouissement des réseaux secs à Fourmagne**

A l'automne, l'entreprise Faurie a entrepris les travaux de renouvellement des conduites d'eau potable à Fourmagne.



Une aubaine car 15 jours après que la conduite allant de la Vilette à Fourmagne soit posée, nous avons eu une énorme fuite sur l'ancien réseau d'eau, aujourd'hui dévoté. Grâce au travail sérieux et efficace de l'entreprise, la nouvelle conduite a pu être rapidement mise en service (testé en pression, javérisée) nous évitant ainsi de perdre de l'eau dans la nature. La preuve que le réseau était en train de lâcher nous a également été donnée en fin d'année entre Fourmagne et le Chaussadis ; sur une période d'un mois nous avons dû faire face à des fuites qui vidaient le réservoir nous obligeant à restreindre les usages de l'eau et à faire des transports d'eau. Merci à tous les

usagers concernés pour votre compréhension et votre solidarité. Là encore les **travaux de renouvellement des conduites ont pu être possibles grâce aux financements de l'Etat via le Plan France Relance et grâce aux financements du Département de la Haute-Loire**. L'enfouissement des réseaux est prévu ainsi que le changement de l'éclairage public **grâce au financement Européen LEADER géré par le GAL du Velay**.



✓ **Investissements pour maintenir nos villages : Renouvellement des réseaux du captage au réservoir des Uffernets**



Afin de ne pas perdre une goutte d'eau, les tuyaux du captage des Uffernets au réservoir des Uffernets ont été renouvelés. Ils étaient en fonte avec des joints caoutchouc vulcanisés datant de 1905. Cette opération fut également l'occasion d'optimiser le réseau. Pour répondre aux différentes problématiques rencontrées aux Uffernets et à la Fagette, à savoir : le croupissement de l'eau à la Fagette car peu de tirage, la faible pression aux Uffernets et les problématiques de défense incendie, la problématique du taux en nitrate à la limite de la consommation, la problématique du manque d'eau aux Uffernets par rapport aux besoins. Ainsi, deux conduites ont été posées entre le réservoir des Uffernets et le réservoir de la Fagette, une pour remonter l'eau à la Fagette depuis le réservoir des Uffernets et une pour la redescendre.



Les pompes présentes au centralisateur de la Fagette sont ramenées au réservoir des Uffernets afin de faciliter l'exploitation du réseau et les deux réservoirs sont conservés afin de bénéficier d'une capacité de stockage de 135m3

pour les Uffernets et la Fagette. **Ces travaux indispensables à la vie actuelle de nos villages vu les consommations actuelles sont possibles grâce aux financements de l'Etat via le plan France Relance et le Département de la Haute-Loire.**

- ✓ Aménagement des villages : rénovation des réseaux d'eau potable et enfouissement des réseaux secs au Chaussadis



Enfin, le dernier village concerné par cette opération de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'enfouissement des réseaux secs

est le Chaussadis, les opérations se sont terminées en janvier 2023, nous permettant d'affirmer que les villages de La Fagette, La Villette, Fourmagne et le Chaussadis sont repartis pour une bonne soixantaines d'années avec des réseaux d'alimentation en eau potable performants et renouvelés qui nous permettrons de ne plus perdre une goutte d'eau dans la nature. C'était un engagement de campagne, c'est aujourd'hui une promesse tenue !! C'est aussi notre contribution à l'anticipation du changement climatique car 2022 nous a bien montré que nous ne pouvions plus nous permettre d'avoir des réseaux fuyards ou de gaspiller de l'énergie inutilement. **Investir pour l'avenir est indispensable si l'on souhaite maintenir nos villages, c'est que ce nous avons fait avec le soutien de l'agence de l'eau via le plan France Relance et le Département de la Haute-Loire.**

Ainsi, nous avons connu de grandes difficultés fin décembre sur l'UDI de la Villette, nous n'arrivions pas à tenir le réservoir plein, les consommations étaient plus importantes que la production du captage. En ce début février nous avons eu le plaisir de constater

qu'une fois les travaux terminés, le réservoir est à nouveau plein et trop-plein. La lutte contre les réseaux fuyards est donc la priorité des priorités, chose qui nous a bien été rappelé aux Uffernets également où nous connaissons encore de grosses tensions.

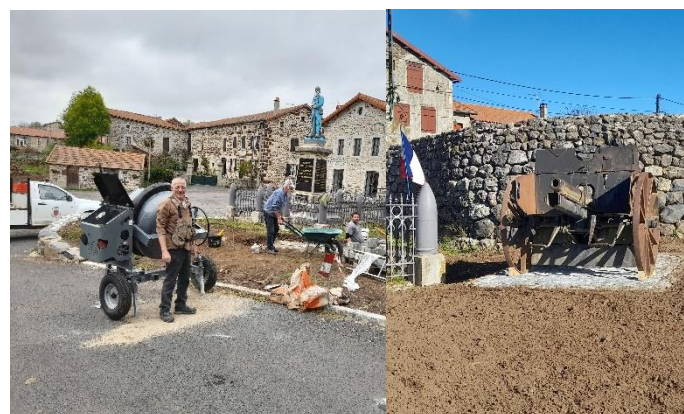


- ✓ Campagne de recherche de fuites aux Uffernets



Le 8 décembre 2022 nous avons dû mener une campagne de recherche de fuite aux Uffernets. Depuis, la situation reste sous extrême tension car 3 jours par semaine les Uffernets sont sur l'UDI de la Fagette l'eau produite par le captage des Uffernets ne suffisant pas.

- ✓ Aménagement des villages : pavage sous le canon



Afin de préserver le canon de la rouille, nos bénévoles ont pavé l'espace sur lequel se situe le canon. L'espace en terre a été ensemencé en gazon afin de donner un aspect paysager à la place.

En 2022, * Permis de Construire et * Déclarations préalables ont été déposés.

Toujours dans l'optique de réduire l'impact environnemental, toutes les autorisations d'urbanisme seront encouragées à installer des cuves de récupération d'eau de pluie, apparentes ou enterrées.

Il est rappelé que tous travaux visibles depuis l'espace public nécessitent

1- Une déclaration de travaux pour :

- La construction d'une surface taxable située entre 5 et 20m²
- Le changement de menuiseries
- La réfection de toiture

- La réfection d'un enduit de façade
- Le changement de destination d'une surface taxable en surface de plancher dès lors que celle-ci est comprise entre 5 et 20m² (création d'une salle de bain dans une grange attenante par exemple)

2- Un permis de construire dès lors que les travaux portent :

- Sur la création d'une surface taxable > à 20m²
- Le changement de destination de surface taxable en surface de plancher > 20m² (rénovation d'une grange en habitation par exemple)

ZOOM les travaux EP



L'éclairage public pèse pour 20 % dans le bilan énergétique global des communes de moins de 2 000 habitants et représente 50 % de leur consommation d'électricité. L'éclairage public constitue donc le deuxième plus gros poste de dépenses d'énergies après les bâtiments. Afin d'agir efficacement sur ce levier d'économies, le Syndicat Départemental d'Énergies propose aux communes adhérentes (dont la commune de St Paul de Tartas) des travaux d'optimisation pour réduire d'au moins 30% la consommation annuelle liée à l'éclairage public. Par le biais de matériels plus performants ampoules LED. Nous sommes 62 communes du Velay à avoir bénéficié d'aides LEADER afin de participer concrètement à la transition énergétique et écologique. L'impact de ce dispositif sur la transition écologique et énergétique en centre-bourg est concret et est considérable. L'aide financière apportée par les fonds européens LEADER via le GAL du Pays du Velay est importante. Cette aide a été demandée par le Syndicat d'électrification, elle a permis à la commune de limiter les fonds à investir dans les travaux de renouvellement de l'éclairage publique, **cette aide et ces travaux permettront demain à la commune de moins dépenser en fonctionnement pour la même efficacité, sans compter la plus-value esthétique des villages avec des éclairages modernes et les toiles d'araignées supprimées.** Plus spécifiquement pour la commune de St Paul de Tartas, nous avons profité des travaux de rénovation du réseau alimentation en eau potable dans les villages de La Villette, Fourmagne, Chaussadis et la Fagette pour enfouir les réseaux secs (télécom et éclairage public) mais aussi pour rénover l'éclairage public. Ainsi les anciennes lampes et mats seront déposés et remplacés par des poteaux LED gris anthracite.

Voici les montants engagés pour ce projet de rénovation de l'éclairage publique :

Les villages	Dépenses Totales	Prise en charge SDE à 44% du total HT	Subvention LEADER à 20% du total HT	Autofinancement de la commune à 36% du total HT
La Villette	25 857,41€	11 635,83€	4 912,43€	9 309,15€
Fourmagne - Chaussadis	28 176,59€	12 679,47€	5 353,55	10 143,57€
La Fagette	19 770,66€	8 896,80€	3 756,42€	7 117,44€
TOTAL	73 804,66€	33 212,10€	14 022,40€	26 570,16€

Ainsi ces travaux de renouvellement de l'éclairage public sont financés à hauteur de 64% grâce à l'intervention du Syndicat départemental d'électrification qui prend en charge 44% du total HT ainsi que la part TVA Totale et grâce aux fonds européen LEADER mobilisés grâce au Pays du Velay à hauteur de 20% du total HT.

Dossier thématique : Rénovation de l'école des Uffernets a 20 ans !!

Discussion autour du projet



Dans les délibérations du conseil municipal, dès le 31 mai 2002, sous la municipalité de Mme Yvonne SOULIER, le conseil municipal de l'époque fait le constat que la bâtisse se compose d'une salle qui permet à l'Association des « amis des Uffernets » de se réunir et au premier étage il y a un appartement. La salle comme l'appartement sont en très mauvais état.

Il faut alors s'organiser, Mme le maire de l'époque est accompagnée par ses conseillers et le travail débute : trouver un maître d'œuvre, trouver les fonds, plans et devis, effectuer les travaux. Nous parlons là, des années 2002-2004, déjà plus de 20 ans ont passé.

Une étude a été lancée en 2003 pour réhabiliter l'ancienne école des Uffernets, d'une part pour y réaménager la salle communale du rez-de-chaussée, d'autre part pour y aménager 2 logements locatifs. Il est dit que « la salle communale aura pour vocation de permettre aux associations et aux gens du village de se réunir en toute convivialité. Les logements quant à eux seront destinés à attirer de jeunes couples, qui trouveront là, la possibilité de s'installer. Les locaux ne correspondent plus aux normes de sécurité, c'est donc dans l'intérêt général que la municipalité a pris

la décision d'effectuer les travaux de réaménagement de ce bâtiment. » Le maître d'œuvre est retenu, il s'agit de M. Jean-Paul RANC – Architecte. Le montant des travaux au moment de la réalisation du marché s'élève à 122 277€ HT. Le plan de financement en 2004 est le suivant :

Plan de financement 2004				
DEPENSES HT		RECETTES H.T.		% sur
TRAVAUX	105 378€	ETAT	55 025€	45%
HONORAIRES	16 899 €	Conseil Général(sur max 91.500€)	41 175€	33%
		COMMUNE	26 077€	22%
TOTAL H.T.	122 277€	TOTAL H.T.	122 277€	100%

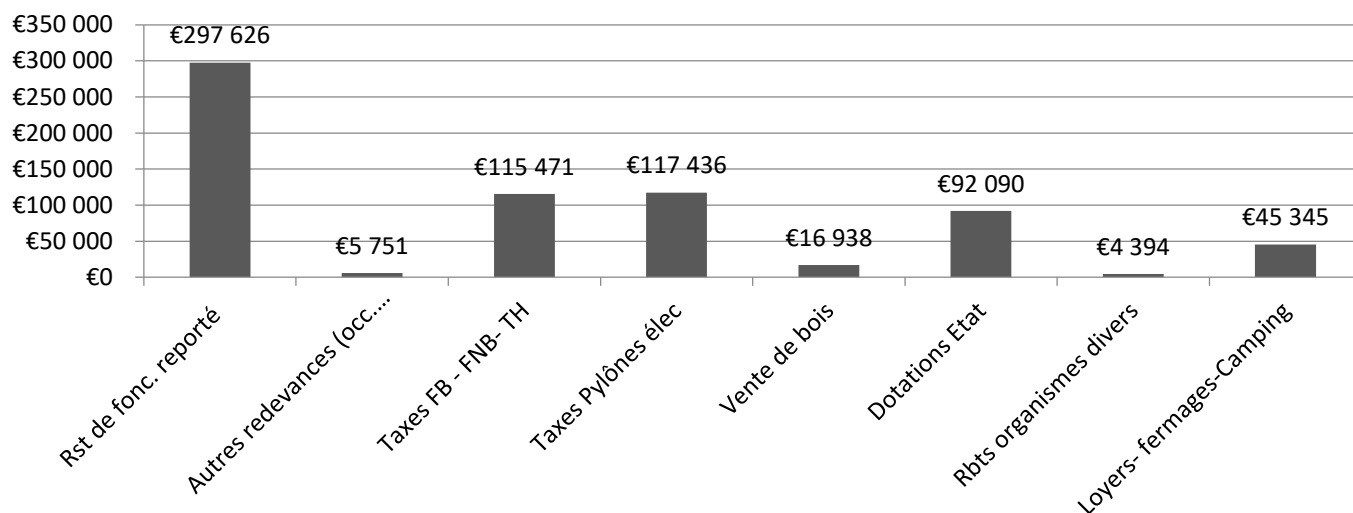
Ainsi par délibération en date du 25 mars 2004 la commune a souscrit un emprunt de 300 000€ afin de réaliser le projet de réhabilitation de l'école des Uffernets, ainsi que le projet de rénovation de la cure, au bourg, qui ne sera engagé que dans les années 2008-2010. Il a été souscrit à la Caisse d'Epargne Auvergne et Limousin à un taux à l'époque de 3,80% avec une première annuité en 2004 et sur une durée de 20 ans.

Conclusion : Ce bâtiment héberge aujourd'hui un grand appartement au 1er étage et une salle communale fonctionnelle avec cuisine et sanitaires au RDC que l'employé municipal a repeint cet hiver. Ainsi donc, nous sommes dans la dernière annuité. Ce bâtiment est aujourd'hui en bon état, le bâti est entretenu, les volets vont être changés cette année, l'isolation des combles a été reprise à l'hiver 2022, la chaudière gaz d'origine vient d'être remplacée par des radiateurs à inertie et les néons par des LED dans la salle afin de réaliser des économies d'énergies. **Pour ces travaux de rénovations nous avons été subventionnés à hauteur de 40% par l'Etat au titre de la DSIL 2022.** La municipalité, en lien avec les habitants, réfléchit à la mise en place d'un café associatif dans cette salle afin qu'elle devienne un lieu de vie et à l'installation d'une microbiblio.

Source : archives de la mairie de Saint-Paul-de-Tartas

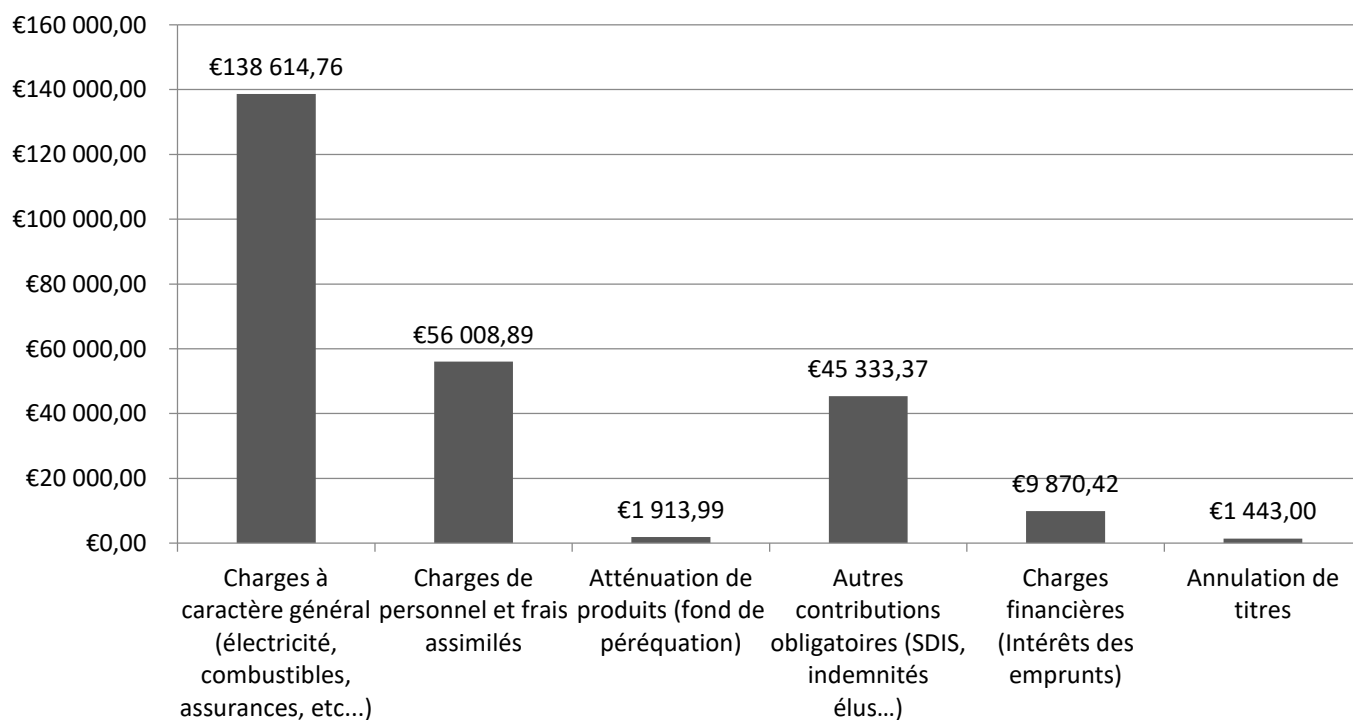


Recettes - Budget Fonctionnement 2022



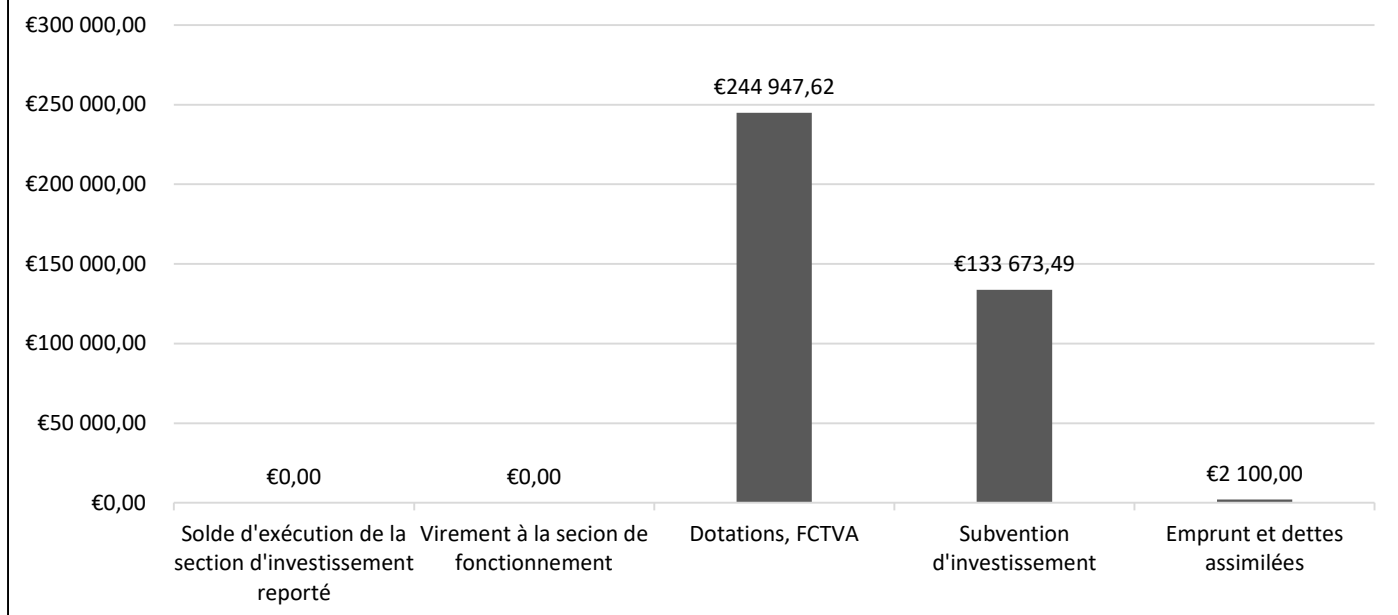
Le conseil municipal a décidé, comme en 2020 et en 2021, de reconduire les taux d'imposition votés, sans augmentations. Le total des recettes de fonctionnement s'élève à 695 50€91 en 2022. Ce produit est lié à 297 626€ de résultat de fonctionnement reporté des années précédentes, à 115 471€ de produits liés aux Taxes Foncières Bâti, non Bâti et Taxe Habitation, à 117 436€ de Taxes sur les Pylônes électriques, à 92 090€ de dotations d'Etat puis aux revenus liés au patrimoine de la commune (location, camping, vente de bois...).

Depenses - Budget de Fonctionnement 2022



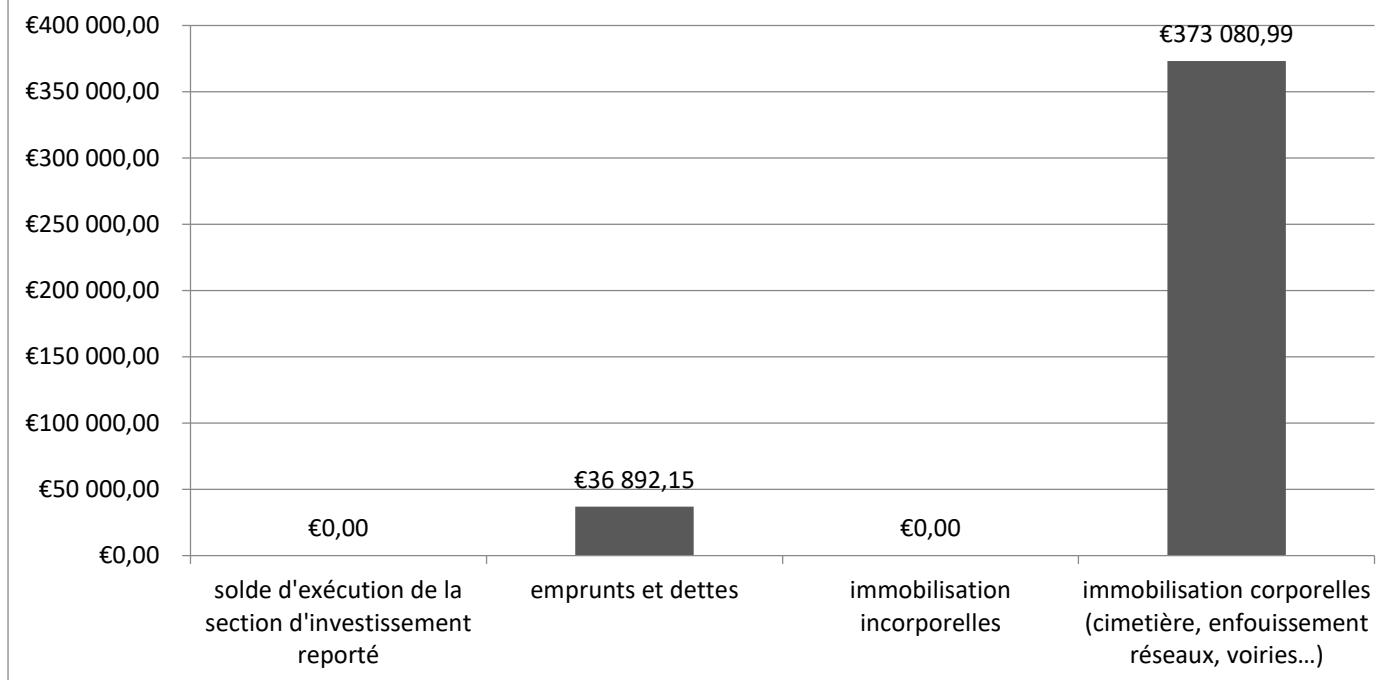
Malgré les renégociations de contrats, le total des dépenses de fonctionnement représente un total de 253 184€43. Compte tenu de l'inflation et de l'augmentation des coûts de l'énergie ce budget est en augmentation de 11% par rapport à l'an dernier.

Recettes - Budget investissements 2022



Le total des recettes en investissement en 2022 est de 380 721€11. Ce montant se compose de 44 390€15 de récupération de la TVA sur l'année 2021 suite aux investissements effectués, à 200 400,33€ d'excédent de fonctionnement. A 133 673,49€ de subventions de l'Etat pour le cimetière, la reprise de voiries communales, la rénovation des bâtiments publics et du camping, du Département de la Haute-Loire pour la rénovation du cimetière au titre du Fonds 199, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour le camping au titre du Bonus Relance.

Dépenses - Budget investissements 2022



Le total des dépenses en investissement représente 409 973€14 en 2022 contre 304 727€68 en 2021. Le taux de réalisation des travaux en investissement est donc meilleur en 2022 ce qui correspond bien à la réalisation des projets engagés depuis 2020. Ces dépenses comprennent les investissements liés à l'entretien du patrimoine de la commune (ex : travaux au cimetière pour 200 812€, rénovation de l'ancienne poste et des bâtiments publics pour 44 031€, entretien des voiries pour 38 741€, génie civil et enfouissement des réseaux pour 66494€...) et aux emprunts.

« Symphonie » !! Une nouvelle œuvre d'art installée dans un village et rénovation du lavoir du chaussadis

Après l'installation, place Zacatin de l'œuvre « Le tournis de Tartas » par Jérôme Leyre, et afin de souligner la symphonie d'actions culturelles que la commune de St Paul de Tartas met en place pour améliorer le cadre de vie des habitants, l'artiste Eric Ferber a été retenu pour installer une nouvelle œuvre d'art au village du Chaussadis pour valoriser le patrimoine local. Cette œuvre accompagnera le chantier de jeunes bénévoles qui se déroulera du 4 août au 18 août autour de la rénovation du lavoir du Chaussadis. Ainsi l'association Concordia revient sur la commune cet été !! Si des jeunes de la commune sont intéressés pour y participer, n'hésitez pas à vous manifester.



Un spectacle visuel : le vendredi 28 et le dimanche 29 juillet 2023

En lien avec l'installation de « Symphonie » et dans le cadre de la valorisation du patrimoine local, vendredi 28 et samedi 29 juillet 2023 à la nuit tombée sera projeté un spectacle visuel contre la façade de l'église. Ce spectacle réalisé par Marc Joseph SIGAUD et inspiré du livre de Vincent Minaire aura pour objet de retracer l'histoire de la commune d'hier à aujourd'hui, une commune Belle, rude et rebelle !!

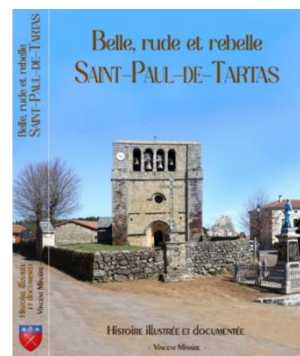
Des ateliers artistiques proposés par Gian Baptista Lombardo

Depuis l'été 2022, la commune de St Paul de Tartas a loué l'école de St Paul de Tartas à Gian Baptista Lombardo, ce jeune artiste est plein de talent : poète, peintre, sculpteur. Afin de participer à la vie de la commune Gian Baptista souhaite proposer, en lien avec la municipalité, des ateliers artistiques aux habitants :

- Un premier atelier aura lieu le samedi 15 avril 2023 à 14h00 à l'école de St Paul, le thème sera la peinture abstraite. Inscription au 06.12.73.68.55
- un deuxième atelier aura lieu le 27 et le 29 mai 2023, il s'agira de créer une œuvre d'art monumentale collective à partir d'ancien objet apporté par les habitants.
- un dernier atelier aura lieu le 23 juin en soirée autour d'une soirée musique – débat autour de l'art.

Belle, rude et rebelle : un livre pour la commune !

En 2021 nous vous parlions de ce projet, en 2022 nous en appelions à vos témoignages, en 2023, ce livre tant attendu va sortir. C'est l'immense cadeau que nous fait Georges Gellion pour la mise en page et Vincent Minaire qui a recherché dans les archives les traces du passé de la commune, qui a rédigé cet ouvrage que nous pourrions découvrir à l'été 2023. Afin d'évaluer le nombre de tirage nécessaire, nous vous proposons de vous préinscrire pour réserver un livre en téléphonant au secrétariat de la mairie au 04.71.00.81.44, bien préciser votre nom, prénom, n° de téléphone, votre adresse et le nombre de tirage nécessaire.



Microbiblio et pièce à livres

La commune de Saint Paul de Tartas fait partie des 15 lauréats de cette troisième édition Microbiblio !! Bibliothèques sans frontières et la Fondation d'entreprise Cultura accompagnent depuis 2 ans la création de microbiblio partout en France. Au printemps, la commune bénéficiera d'une dotation de 1 400 livres, établie spécifiquement en fonction des publics cibles. BSF proposera également un accompagnement personnalisé de deux ans nous aider à animer la microbibli et à gérer d'un espace bibliothèque, la bibliothéconomie, la médiation et l'animation d'activités ludiques autour du livre : ateliers d'écriture, cafés littéraires, grainothèques... Cet espace pourrait prendre forme à la salle des Uffernets. Du côté du bourg, la salle à livres va être repeinte et un nouveau meuble installé pour y positionner les livres. La salle restera ouverte au public.

-MANQUE D'EAU AUX UFFERNETS ET DECLARATION UTILITE PUBLIQUE SERVITUDE DE PASSAGE D'UNE CANALISATION EN FONDS PRIVES

Depuis la mi-décembre, suite aux différents épisodes de sécheresse et à réseau d'eau vétuste et fuyard, la ressource en eau est très tendue aux Uffernets, les besoins ne sont plus couverts uniquement par la production du captage des Uffernets. Nous avons pu maintenir les approvisionnements en eaux jour et nuit sans avoir recours à des citernages de manière systématique grâce à la bonne volonté des deux conseillers municipaux des Uffernets qui manœuvrent les vannes et vérifient quotidiennement le niveau des réservoir. De plus, il faut noter que les travaux d'interconnexion réalisés à l'été 2022 qui relient le réservoir de la Fagette au réseau d'eau des Uffernets permettent aujourd'hui d'assurer une distribution en eau potable régulière au village des Uffernets car la ressource de La Fagette apporte un soutien à la production du captage des Uffernets. Ces travaux ont permis d'éviter des transports d'eau coûteux pour le budget de fonctionnement eau de la commune. A ce jour les manœuvres de vannes se font de manière manuelle. Demain grâce aux travaux d'interconnexion et à la pose d'une nouvelle canalisation en domaine privés, ces manœuvres de vannes se feront de façon automatique depuis le réservoir des Uffernets. Il faut noter que suite aux refus de plusieurs propriétaires privés de signer les conventions de passage, la commune a dû mettre en place par une déclaration d'utilité publique et par une enquête publique pour obtenir un arrêté préfectoral instituant une servitude de passage sur fonds privés pour la pose d'une canalisation publique d'eau potable.



-PROGRAMME PONTS

La commune a souhaité bénéficier du programme national ponts. Les ouvrages de la commune ont donc été inventoriés et 4 ouvrages ont été trouvés puis visités par le groupement de bureaux d'études Sites et Sixense : Pont de la route de la Vaysse sur Ruisseau de la Mouteyre, Pont de la route Les Uffernets / Ruisseau du Rayol, Pont du chemin des Beaunes / Ruisseau du Rayol, Pont de la route proche D500 / Ruisseau des Combes.

-PROCEDURE DE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE, AUTORISATION DE DERIVATION DES EAUX ET INSTITUTION DES PERIMETRES DE PROTECTION CAPTAGES DE LA FAGETTE ET DES UFFERNETS

Afin de pouvoir distribuer de l'eau potable en quantité et en qualité, la commune a mis en place une procédure de déclaration d'utilité publique qui doit permettre d'autoriser la dérivation des eaux et mettre en place des périmètres de protections sur les captages de La Fagette et des Uffernets. Le but est de faire baisser les taux de nitrates trop important aux Uffernets et de donner des périmètres de protection immédiats et rapprochés aux captages des Uffernets et à la Fagette. Ainsi, aux termes de l'arrêté préfectoral du 30 janvier 2023, le préfet de Haute-Loire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la procédure de déclaration d'utilité publique, autorisation de dérivation des eaux et institution des périmètres de protection. L'ENQUETE PUBLIQUE SE DEROULERA PENDANT 31 JOURS CONSECUTIFS, DU MARDI 28 FEVRIER A 14H AU JEUDI 30 MARS 2023 17H INCLUS. Le Président du Tribunal Administratif a désigné M. Yves CHAVENT, en qualité de commissaire enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public pour y recevoir les observations à l'occasion de ses permanences : le mardi 28 février 2023 de 14h00 à 17h00 en mairie de Saint Paul de Tartas, le mardi 14 mars 2023 de 14h00 à 17h00 en mairie de Saint Paul de Tartas, le jeudi 30 mars 2023 de 14h00 à 17h00 en mairie de Saint Paul de Tartas.

Le public pourra prendre connaissance des caractéristiques du projet et consigner éventuellement ses observations et propositions sur les registres ouverts à cet effet, pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. Ces pièces sont également consultables sur le site internet de la préfecture (publication – enquêtes publiques Etat – déclaration d'utilité publique).

GEMAPI : LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CAYRES PRADELLES AGIT POUR LA GESTION DES COURS D'EAU !

La Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques ainsi que la Prévention des Inondations est une compétence de la communauté de communes du Pays de Cayres Pradelles. Elle confie cette mission à des structures sur la Loire (Epage Loire Lignon) et sur l'Allier (Etablissement Public Loire). La commune de St Paul de Tartas dépend à la fois de l'EPAGE Loire Lignon et de l'Etablissement Public Loire car le territoire communal est sur deux bassins versants de la Loire et de l'Allier. Au printemps 2022, Bernard Jallat est parti explorer nos ruisseaux au titre de la GEMAPI.



Des travaux de mise en défens des berges, de pose d'abreuvoir pour éviter le piétinement des bêtes dans le ruisseau peuvent être envisagés sur la commune. Pour l'ensemble de ces actions, les travaux peuvent bénéficier de financement de l'agence de l'eau Loire Bretagne, de la région Auvergne Rhône Alpes et de la fédération de pêche de la Haute Loire. Le reste à charge étant pris en compte par la communauté de communes.

Une question ? Besoin d'un complément d'information ? Contactez Diane GAUDRIALT à la Communauté de Communes du Pays de Cayres Pradelles par mail à environnement@ccpcp.fr ou au 04-71-57-88-00

Suivez-nous sur  <https://www.facebook.com/Saint-Paul-de-Tartas>
<http://www.saint-paul-de-tartas.fr>

LA COMMUNE LABELISEE LABEL VILLAGE CITOYEN !!

En juin dernier la commune a reçu le label « Village citoyen ».
Nous étions 26 labellisés sur 157 candidats.

C'est quoi "Villages et Villes Citoyennes" ?

Les villages et ville sont les fabriques de la citoyenneté ! La citoyenneté est une responsabilité et une compétence des communes. Au quotidien elles œuvrent en faveur de l'éducation, la participation, l'implication et l'engagement des citoyens. La démarche Village/Ville Citoyenne organise les méthodes, les organisations et les actions pour élaborer un projet de territoire lisible en faveur de la participation, l'implication et l'engagement des citoyens. Le label Villages et villes citoyennes est un outil de reconnaissance, de valorisation et d'amélioration des démarches et projet de territoire.

Le label « Village citoyen » récompense les communes qui œuvrent en faveur de la participation, de l'éducation et l'engagement des citoyens pour dynamiser la culture et l'action citoyennes. Placé sous le haut patronage de la présidence de la République le label Villages et Villes Citoyenne est un outil de reconnaissance, de valorisation et d'amélioration des communes qui mènent des démarches citoyennes. Les 63 critères du label permettent d'apprécier les démarches selon 3 niveaux de distinction. Les 7 thèmes d'engagement Village/Ville Citoyenne :

- **Compréhensible** : Clarifier les fonctionnements et compétences des territoires et élus,
- **Transparente** : Renforcer la confiance à l'égard des décisions territoriales et des élus,
- **Collaborative** : Construire une culture et une pratique de la participation,
- **Solidaire** : Animer et soutenir les convivialités et solidarités,
- **Valorisante** : Encourager et valoriser les initiatives citoyennes,
- **Inclusive** : Accompagner la capacité de toutes et tous à être acteur,
- **Engagée** : Relever les défis de la ville avec les citoyens.

Les élus de la commune de St Paul de Tartas ont souhaité candidater au label Ville et Village Citoyen car il leur semble nécessaire de mieux impliquer les populations dans les décisions prises à l'échelle municipale. Cela suppose pour nous d'expliquer comment fonctionne les instances, comment se construit l'équation « projet-réalisation » en passant par la projection budgétaire. Cela suppose également d'impliquer et de responsabiliser les uns et les autres au bien public car même une petite action comme arroser les fleurs sur la place du village est importante pour que la commune soit belle et fleurie. En effet, une commune comme la nôtre n'a pas les moyens de mettre à disposition l'employé municipal pour cette tâche, nous sommes donc collectivement responsables de la vie du village et de son embellissement. Commune de montagne, à 1200m. d'altitude, nous mettons en œuvre des actions concrètes pour réduire les dépenses énergétiques de nos bâtiments publics et nous faisons en sorte de gérer la ressource en eau tant en qualité qu'en quantité. Commune à taille humaine, nous considérons que c'est au niveau de la commune que doit s'organiser la solidarité entre les personnes, que le cadre de vie doit être aménager, que le lien social doit se tisser. Nous œuvrons pour dynamiser ces actions avec les associations en place et à travers la mise en place d'actions à caractère culturel et social. Impliquer, faire ensemble, associer et faire participer est l'objectif clairement affiché de la municipalité. Ce label est pour nous une reconnaissance du travail accompli et un encouragement à poursuivre nos missions au service de la population.



COUPES DE BOIS

Nous nous étions engagés à donner des coupes de bois aux affouagistes, nous y tenions !!

Ainsi, la section de St Paul a reçu 2 coupes de bois en 2022 : une à Montchamp et une en forêt de Tartas.

Pour la section des Uffernets, le conseil municipal a délibéré, les référents peuvent aller former les lots. Toutefois, suite à un sondage effectué sur Illiwap une majorité des affouagistes des Uffernets préfèrent un débardage en bord de route, le conseil municipal va donc devoir annuler la précédente délibération pour permettre à l'ONF d'effectuer le débardage en bord de route.

Pour les sections du Chaussadis et de Fourmagne, l'ONF a marqué les lots, le conseil devrait donc prendre rapidement une délibération qui permettra de mettre en place le permis d'exploitation. Pour la section de la Villette, nous attendons que des référents se manifestent pour gérer les coupes.

COMITE CONSULTATIF BOIS ET FORET

Le comité consultatif des bois s'est réuni plusieurs fois en 2022 sur la section de St Paul, cela a ainsi permis à la section de délivrer deux coupes aux affouagistes. Un GRAND MERCI aux membres de la commission et plus particulièrement aux référents (Serge LENTES, Michel HAON et Patrick FLACHET) qui suivent les coupes d'affouages avec sérieux, ils veillent à ce qu'il ne se fasse pas n'importe quoi dans ces biens communs.

Nos jeunes diplômés 2022

Nous adressons nos sincères félicitations à nos jeunes diplômés et nous leur souhaitons de la réussite dans la suite de leurs études.

-Vivien AUBERT : BTS HOTELLERIE

-Juliane AUBERT : BACCALAUREAT FILIERE GENERALE avec mention Assez Bien

-Margaux CHANIAL : BACCALAUREAT FILIERE GENERALE

-Alban GERENTON : BREVET DES COLLEGES

-NAIS TETTAMANZI : BREVET DES COLLEGES avec mention Très Bien et Félicitations du jury

Remerciements pour les dons

Les élus municipaux adressent leurs plus sincères remerciements aux généreux bienfaiteurs de la commune :

-M. FLACHET Patrick pour le barbecue donné et installé au camping.

-M. LOMBARDO Gian Baptista qui a donné à la commune, une gravure réalisée par ses soins du grand coureur cycliste Fausto Coppi, exposé dans le secrétariat de la mairie.

-M. JALLAT Bernard qui a donné une peinture représentant la place du village, à la commune et qui est exposée dans le secrétariat de la mairie.

Du fond du cœur MERCI à tous !!

**GAZ INVISIBLE ET INODORE,
LE MONOXYDE DE CARBONE
PEUT ÊTRE MORTEL**

POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS

**AÉRER
TOUS LES JOURS**

Chauffage d'appoint
non électrique
**2H MAXIMUM
EN CONTINU**

INTERDIT EN INTÉRIEUR
Groupe électrogène, barbecue
et brasero à installer en dehors
du logement

Tous les ans, faites vérifier
vos appareils de chauffage et
chaudière par un professionnel.

N'utilisez jamais
vos appareils de cuisson
pour vous chauffer.



PLUS D'INFOS
auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

Programme 2023

- Samedi 4 mars : 14h00 belote – 18h00 auberge espagnole** – Salle des Uff puis tous les quinze jours Café des UF.
- Mercredi 5 avril 2023 : 15h30-20h00 création d'une mosaïque** – Festival un peu d'art par ici.
- Samedi 15 avril 2023 : 14h00 atelier peinture abstraite** à l'école de St Paul avec Gian Baptista LOMBARDO.
- Samedi 13 mai 2023 : Journée Nationale de la citoyenneté** – Installation de Symphonie au Chaussadis.
- Mai 2023 : Randonnée VTT*** assistance électrique – RDV Station de la croix de Bauzon
**Organisé par la municipalité de St Paul de Tartas et le Syndicat Mixte de la Montagne Ardéchoise, à destination de tous les habitants de la commune dans le cadre de la convention Bauzon.*
- Samedi 20 mai 2023 : concours de pêche le matin, repas à midi, pétanque et concert de Fabrice Eurlly à 18h et repas le soir pour les adhérents seulement** – organisé par l'Amicale du Mont Tartas.
- Samedi 27 mai et lundi 29 mai 2023 : 10h00 atelier création d'une œuvre d'art monumentale collective** avec Gian Baptista LOMBARDO, chacun amène un objet dont il ne se sert plus pour réaliser. Inscription au 0612736855.
- Dimanche 4 juin 2023** : après la messe à l'église de Saint Paul, **Fête des mères**, retrouvons-nous autour d'une fleur offerte à chaque maman et d'un café.
- Vendredi 23 juin 2023** : en soirée, **musique et arts** – Gian Baptista Lombardo – Salle polyvalente au bourg.
- Samedi 2 et 3 juillet 2023 : Vogue de St Paul.**
- Samedi 8 juillet 2023 : Théâtre compagnie du Phoenix** – Salle polyvalente de St Paul.
- Vendredi 28 et samedi 29 juillet 2023 : Spectacle Belle, Rude et Rebelle**, à la tombée de la nuit sur l'église– commune.
- Samedi 29 juillet 2023 : Assemblée Générale Amicale du Mont Tartas** après-midi, **A 17h30 concert à l'Église avec Fabrice EURLY** – organisé par l'Amicale du Mont Tartas, **A 20 h** suivi d'un repas pour ses adhérents.
- Du 4 au 18 août 2023 : Chantier Concordia, jeunes bénévoles internationaux**, rénovation du lavoir du Chaussadis.
- Samedi 5 août 2023 : Saucisses Lentilles** - Organisé par les Amis des Uffernets.
- Septembre-octobre 2023 : VTT à assistance électrique*** de **14h00 à 18h00** à St Paul.
**Organisé par la municipalité de St Paul de Tartas et le Syndicat Mixte de la Montagne Ardéchoise, à destination de tous les habitants de la commune dans le cadre de la convention Bauzon.*
- Samedi 9 décembre 2023 : Noël des enfants** (fabrication artisanale) et décoration des villages avec les associations et les habitants, avec vin chaud et chocolat pour les enfants – dès 14h00 – Salle polyvalente du bourg



Guide du citoyen

Suivre l'actualité de ma commune

À DESTINATION DES CITOYENS



Mairie de Saint-Paul-de-Tartas


“ Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ? ”

Evènements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES!**

- 01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP**
Sur Google Play (Android) | Sur AppStore (iOS) | Sur App Gallery (Huawei)
- 02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE**
Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application
Scannez le QR Code via le lecteur intégré
- 03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE**
Cliquez sur le bouton S'ABONNER pour vous abonner à l'actualité de la commune

RECEVEZ LES NOTIFICATIONS
Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.
Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.

LES AVANTAGES!
GRATUITE Téléchargement gratuit et sans engagement.
SANS INSCRIPTION Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.
SANS PUBLICITÉ Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

Suivez-nous sur  <https://www.facebook.com/Saint-Paul-de-Tartas>
<http://www.saint-paul-de-tartas.fr>